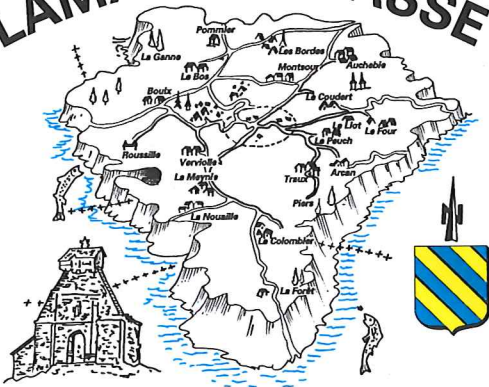


COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 MARS 2019 N° 2019/02

LAMAZIÈRE-BASSE



L'an deux mille dix-neuf, le 8 mars à 20 heures 15, le Conseil municipal s'est réuni en Mairie sous la présidence d'Alain GUEGUEN, Maire.

Présents : Alain GUEGUEN, Maire, Christophe BOYON, Roselyne LACÔTE, Adjoint, Philippe LABEL, Elodie TRESPEUCH, Nadège GUILLE, Dominique BREUIL Conseillers.

Secrétaire de séance : Dominique BREUIL

Approbation du Conseil municipal du 25 janvier 2019.

Le Maire ouvre la séance avec la lecture de la lettre de démission de son mandat de conseillère municipale d'Hélène COURTOIS, en date du 7 mars 2019.

Modification des statuts de la FDEE 19 et adhésion de 13 communes

Suite au retrait de la Communauté de Communes des Villages du Midi Corrèzien de la Fédération Départementale d'Electrification et d'Energie de la Corrèze (FDEE 19), 13 communes de cette Communauté demandent leur adhésion à la FDEE 19. Il s'agit des communes de Branceilles, Chauffour-sur-Vell, Collonges-la-Rouge, Curemonte, Lagleygeolle, Lygnerac, Lostanges, Marcillac-la-Croze, Meyssac, Noailhac, Saillac, Saint-Bazile-de-Meyssac, et Saint-Julien-Maumont.

Le Conseil municipal approuve cette adhésion et la modification des statuts qui en découle.

7 votants : 7 votes pour

Modification du RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expérience et de l'engagement professionnel) IFSE et CIA

Modification de la périodicité de versement du régime indemnitaire CIA.

7 votants : 7 votes pour

Aide consentie par la commune aux familles des enfants du collège de la Triouzoune qui partent en voyage scolaire

Une aide de 100 € est accordée aux familles. 5 enfants sont bénéficiaires de cette aide, soit 500 €.

7 votants : 7 votes pour

Renforcement de la VC n° 47 « Le Bos » - Demande de subvention au titre de la D.E.T.R. 2019

Cette demande de subvention au titre de la dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR), d'un montant de 21 476,08 € permettra de financer 40 % d'un montant total (études et travaux) de 53 690,20 € HT.

7 votants : 5 votes pour, 2 abstentions

Admission en non-valeur de recettes irrécouvrables

Recettes irrécouvrables de 2016 : 153,27 € budget commune et 535,62 € budget eau

7 votants : 7 votes pour

Questions diverses :

Embauche : de Madame Lydie SAUVANET au poste d'agent d'entretien pour le ménage de la mairie, de la salle DAVOINE et d'une partie de l'école ainsi que de Monsieur Philippe PINCHON au poste de cantinier par le biais du Centre de Gestion de la Corrèze.

Le repas des aînés aura lieu le 19 mai 2019 à 12h30 à la salle Davoine. Tous les habitants de Lamazière-Basse ayant 60 ans révolus, propriétaires ou habitants de la commune, sont invités à partager ce repas convivial. Pour cela, vous trouverez une invitation, ci-jointe. Le coupon réponse est à renvoyer à la mairie avant le 3 mai prochain.

Prochain Conseil municipal : Mercredi 3 avril 2019 à 20 heures 15

